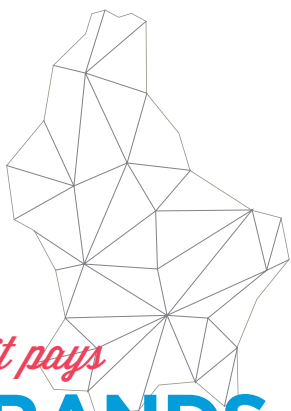


ÉDITION 2015-2016

LUXEMBOURG



petit pays

GRANDS NOMBRES



CHAMBRE DE
COMMERCE
LUXEMBOURG

Dans le cadre de sa mission de promotion de l'intérêt économique général, la Chambre de Commerce publie un grand nombre de prises de position et de documents de réflexion destinés à la fois aux professionnels, aux pouvoirs publics et au grand public.

Afin de sensibiliser plus particulièrement le grand public, et notamment le public scolaire, aux spécificités de l'économie luxembourgeoise, la Chambre de Commerce a décidé d'éditer ce document pédagogique. Le but recherché est de permettre au lecteur de s'approprier les ordres de grandeur de l'économie luxembourgeoise et de découvrir les caractéristiques du pays.

L'approche retenue est celle de la mise en parallèle entre, la petite taille du pays, d'une part, et, ses nombreuses facettes, son dynamisme, ses bonnes performances économiques et sociales, la qualité de ses infrastructures et sa diversité sociologique, démographique et culturelle, d'autre part.

Une première version de ce document est parue en mars 2008. La version que vous avez en mains représente la huitième révision et peut être téléchargée sur le site internet de la Chambre de Commerce (www.cc.lu)

Bonne lecture

SOMMAIRE

Des chiffres à faire rêver plus d'un pays	16
Le Grand-Duché en quelques dates-clés	18
Un territoire aux dimensions restreintes	20
Aménagement du territoire	30
Population	31
Luxembourg, une capitale résolument européenne	41
Un espace économique dépassant les frontières nationales	42
Un marché du travail fortement attractif	43
Un niveau de protection sociale parmi les plus élevés au monde	54
La finance, une activité prédominante au Grand-Duché	64
D'excellentes infrastructures de transport	67
La sidérurgie, une industrie historique du Grand-Duché	77
Technologies de l'information, de la communication et e-commerce	88
Le Luxembourg et la logistique	90
Éducation et recherche au Luxembourg	100
Le Luxembourg et l'espace	111
Le Luxembourg, un pays présent sur les océans du globe	122
Le vin et la bière	132
Le Luxembourg et l'aide au développement	133
Le Grand-Duché dans le monde	134
Ateliers économiques	136

DES CHIFFRES

à faire rêver plus d'un pays



83 400

Ce chiffre exprime, en euros, le produit intérieur brut (PIB) par habitant du Luxembourg (2013) selon des chiffres du STATEC. Cet indicateur classe le Grand-Duché en tête des pays les plus riches du monde, mais il est à relativiser compte tenu du nombre important de travailleurs frontaliers qui, par définition, ne figurent pas au dénominateur de ce ratio.

Le revenu national brut (RNB) par habitant exprimé en PPA (Parité de Pouvoir d'Achat), indicateur plus fiable que le PIB par habitant, s'élevait quant à lui à 57 830 dollars (estimations de la Banque Mondiale, 2013), soit toujours, un des plus hauts niveaux mondiaux.

RNB / HABITANT EXPRIMÉ EN PPA (EN 2013)

QATAR	128 530 dollars
SINGAPOUR	76 860 dollars
NORVEGE	65 450 dollars
SUISSE	59 610 dollars
LUXEMBOURG	57 830 dollars

28

Il s'agit du montant, exprimé en milliards de dollars, des investissements directs étrangers (IDE) entrants dont a bénéficié le Luxembourg en 2012.

1 922,96

Au 1er janvier 2015, le salaire social minimum (SSM) au Luxembourg s'élève à 1 922,96 euros brut par mois, soit le niveau le plus élevé parmi les vingt-deux pays de l'Union européenne (UE) ayant établi un salaire minimum. Le salaire minimum

brut pour travailleurs qualifiés est quant à lui fixé à 2 307,56 euros par mois.

En 2014, 16,5% des salariés (fonctionnaires exclus) étaient rémunérés par le salaire minimum. Le secteur de l'hébergement et de la restauration concentre la plus grande proportion de salariés rémunérés au voisinage du SSM (51,7%), suivi du secteur de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche (43,1%).

660

D'après les dernières données disponibles du Statec on recensait au Luxembourg quelques 362 879 voitures particulières en 2014, soit 660 pour 1000 habitants, soit le niveau le plus élevé parmi les 28 Etats membres qui composent l'UE.

174

D'après les chiffres du Statec, le degré d'ouverture de l'économie luxembourgeoise, mesuré par la part des exportations et des importations dans le PIB ($[(\text{exportations de biens et services} + \text{importations de biens et services})/2]/\text{PIB} \times 100$), a atteint les 174% en 2014, soit le ratio le plus élevé des pays de l'UE et l'un des plus élevés au monde.

En raison de la dimension restreinte du marché local, le Grand-Duché est fortement dépendant des pays étrangers, aussi bien pour l'écoulement de ses biens et services que pour son approvisionnement en biens et services non disponibles sur le marché national.

Les économies de taille restreinte ont dans la plupart des cas un degré d'ouverture très élevé, ce qui est plus rare pour les « grandes » économies qui, par nature, disposent d'un plus vaste marché national. La Belgique fait ainsi état d'un degré d'ouverture de 60,3%, alors que celui des Etats-Unis se situe à 15%, reflétant sa vaste taille.

2,5

La balance courante du Grand-Duché s'est soldée en 2014 par un excédent de près de 2,5 milliards

d'euros, contre 2,2 milliards un an plus tôt, soit une hausse de l'excédent courant de quelque 300 millions d'euros.

Les bons résultats enregistrés par le Luxembourg tiennent aux forts excédents de la balance des services, résultant en grande partie des exportations de services financiers. La balance courante représente le solde des flux monétaires d'un pays avec le reste du monde, résultant des échanges internationaux de biens et services (balance commerciale), des revenus (salaires, dividendes, intérêts, etc.) et des transferts courants (transferts de fonds des travailleurs à l'étranger, contributions aux organisations internationales, etc.).

23,6

La dette totale du secteur public, conformément à la définition du Règlement (CE) N° 3605/93, s'élevait à 23,6% du PIB en 2014, soit l'un des niveaux les plus faibles au sein de l'UE 27. La moyenne européenne s'élevait à 73,6% en 2014.

2,8

C'est le taux de croissance moyen du PIB qu'a enregistré l'économie luxembourgeoise au cours de la période 2001-2014, soit l'une des meilleures performances sur le moyen terme au sein de l'UE.

Après un taux de croissance négatif de 5,6% pour l'année 2009 dû à la crise mondiale, la croissance a repris à partir de 2010. Le Luxembourg a en effet affiché un taux positif de 5,6% sur l'année 2014, ramenant ainsi le PIB à une valeur pré-crise 2008/2009, et même au-delà. Pour l'année 2015, la perspective de croissance est estimée à 3,8%

6,9

Le taux de chômage au mois de juin 2015 était de 6,9%, soit l'un des taux les plus faibles parmi les Etats membres de l'UE, en dépit d'une hausse sensible enregistrée depuis le début de la crise financière de 2008/2009. Malgré ce bon résultat

apparent, il convient de noter que le Grand-Duché a enregistré un doublement de son taux de chômage depuis le début de la décennie en dépit d'un marché de l'emploi fortement dynamique. Ce « paradoxe luxembourgeois » s'explique notamment par une inadéquation entre l'offre et la demande de main-d'œuvre et du système d'éducation et de formation, ne répondant pas suffisamment aux besoins de l'économie.

4,1

Au cours de la période 2005-2009, le nombre de jours de travail perdus pour 1 000 employés pour cause de grève ne s'est élevé qu'à 4,1, soit un niveau particulièrement bas. A titre de comparaison, cet indicateur s'élevait à 132,0 en France ou à 6,2 en Allemagne. La stabilité politique et sociale est d'ailleurs un atout considérable de l'économie luxembourgeoise.

PLUS D'INFOS

- > Statec : www.statec.public.lu
- > Administration de l'emploi : www.adem.public.lu
- > Eurostat : www.ec.europa.eu/eurostat
- > Organisation pour la Coopération et le Développement Economique, OCDE : www.oecd.org
- > United Nations Conference on Trade and Development : www.unctad.org
- > International Institute for Management Development : www.iimd.ch
- > Organisation Mondiale du Commerce : www.wto.org
- > Trésorerie de l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg : www.ts.etat.lu

LE GRAND-DUCHÉ

en quelques dates-clés



963

Le Luxembourg acquiert son indépendance (Conférence de Londres) et le territoire prend la forme que nous lui connaissons aujourd'hui.

1839



C'est au tournant du premier millénaire que le Luxembourg est fondé par Sigefroid, Comte des Ardennes, qui acquiert les ruines d'un « castellum » romain appelé Lucilinburhuc (ce qui signifie « petit château ») situé sur le rocher du Bock et appartenant jusqu'alors à l'Abbaye Saint-Maximin de Trèves.

Il y construira un château qui se transformera au fil des siècles en véritable forteresse, ce qui vaudra au Luxembourg le surnom de « Gibraltar du Nord ».

1867



Le second traité de Londres garantit les principes d'indépendance perpétuelle et de neutralité du Luxembourg.

1842



Le Luxembourg intègre l'**Union douanière allemande** (Zollverein). Suite à l'invasion du pays par les troupes allemandes durant la Première Guerre mondiale, l'Union douanière prendra fin en 1918.

1868

Le 17 octobre, la Constitution luxembourgeoise est adoptée. Elle fut modifiée à de multiples reprises par la suite.

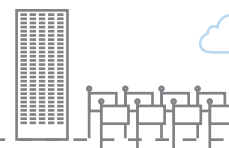
1890



Après la mort de Guillaume III, souverain des Pays-Bas et du Luxembourg, le Grand-Duché passe à la maison Nassau-Weilburg.

Le Luxembourg aura à partir de cette date un souverain différent de celui des Pays-Bas.

2013



En 2012, le Luxembourg a été élu à l'Assemblée générale des Nations unies à un siège de membre non permanent du Conseil de sécurité pour la période de 2013-2014.

2010

20e anniversaire de la convention de Schengen, signée le 14 juin 1985.

2002

Le 1er janvier 2002 voit le passage à l'euro fiduciaire avec la mise en circulation des billets et des pièces en euro.

2007

Le 1er janvier 2007, la Bulgarie et la Roumanie ont officiellement adhéré à l'Union européenne, qui compte désormais 27 pays membres. Les négociations d'adhésion avec ces deux pays ont été clôturées le 14 décembre 2004 et les traités d'adhésion ont été signés le 25 avril 2005 à Luxembourg.



Après la signature du Traité de Rome en 1957, le Luxembourg devient en 1958 l'un des six **membres fondateurs de la Communauté Economique Européenne (CEE)**.

1999

L'UEM entre en vigueur au 1er janvier 1999 et l'euro scriptural est introduit en remplacement de l'ECU.

1992

Le traité d'Union économique belgo-luxembourgeoise (UEBL) fut signé en 1921 et entra en vigueur le 6 mars 1922, pour une durée de 50 ans.

Depuis 1963, l'article 43 de la Convention stipule que l'UEBL restera en vigueur pour des périodes successives de dix ans. Une nouvelle Convention UEBL fut signée en décembre 2002.

Le Luxembourg ratifie le Traité de Maastricht qui crée l'Union européenne en remplacement de la Communauté Economique Européenne (CEE) et prévoit l'Union Economique et Monétaire (UEM) Le traité entre en vigueur le 1er novembre 1993.

1958



Signé en 1951, le **Traité de Paris** prévoit que la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA) entrera en vigueur en 1952. Luxembourg abrite le siège provisoire de l'institution et devient de fait la première capitale européenne.

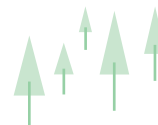
1952

1944

Naissance de l'Union du Benelux.

Les Pays-Bas rejoignent l'Union constituée entre la Belgique et le Luxembourg, pour donner naissance au Benelux.

1921



UN TERRITOIRE

aux dimensions restreintes



2586 C'est la superficie en km² du territoire luxembourgeois, ce qui correspond à la superficie d'Ankara, capitale de la Turquie.

560

Point culminant, exprimé en mètres, du Grand-Duché du Luxembourg, situé à Kneiff, Wilwerdange (Commune de Troisvierges).

358

Périmètre en km du territoire national. Le pays compte 148 km de frontières avec la Belgique, 136 km avec l'Allemagne et 74 km avec la France.

130

Le point le plus bas du Grand-Duché, 130 mètres, se trouve au confluent de la Sûre et de la Moselle sur le territoire de la Commune de Merttert.

82

Distance maximale en km, entre le nord et le sud du pays.

57

Distance maximale en km, entre l'est et l'ouest du pays.

Environ un tiers du territoire est couvert de forêts, et la moitié est consacrée à l'agriculture.

> Ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire : www.miat.public.lu

> STATEC : www.statec.public.lu

AMÉNAGEMENT du territoire



106

Le 10 mai 2011, la Chambre des députés a voté 6 lois portant sur la fusion de communes. De 116, le nombre des communes luxembourgeoises est passé à 106 entités à fin 2011, soit une population moyenne de 5 186 habitants par commune. Seules huit villes ont une population supérieure à 10 000 habitants (janvier 2015) :

LUXEMBOURG	III 287
ESCH-SUR-ALZETTE	33 286
DIFFERDANGE	24 304
DUDELANGE	19 734
PÉTANGE	17 582
SANEM	15 415
HESPERANGE	14 343
BETTEMBOURG	10 178

Considérant que le nombre de communes est excessif en comparaison avec la démographie du pays, les autorités luxembourgeoises encouragent depuis les années 1970 les fusions de communes. Par rapport à 1950, le nombre de communes n'a diminué que de 21 unités. La réforme de 2011 prévoit de diminuer davantage le nombre de communes pour atteindre un chiffre de 71 d'ici l'an 2017, soit une diminution de 35 communes additionnelles par rapport à 2011. L'objectif de la réforme est de réduire les coûts de fonctionnement, de disposer de ressources plus importantes et de réaliser des projets plus ambitieux. Actuellement, 6 autres fusions de communes sont envisagées pour passer à 103 entités.

5

Le caractère exigu de son territoire n'empêche pas le Grand-Duché de jouir d'une grande diversité des paysages, alliant forêts, terres arables, vignobles, terres sauvages et promontoires rocheux. Le pays se découpe ainsi en 5 régions naturelles :

- le Centre ;
- les Ardennes au Nord ;
- le Müllerthal, connu sous le nom de « petite suisse luxembourgeoise », à l'est ;
- la Moselle au sud-est ;
- le pays des terres rouges au sud.

3

Administrativement, le Luxembourg est divisé en trois districts :

Luxembourg, Diekirch, Grevenmacher.

PLUS D'INFOS

- > Luxembourg City
Tourist Office : www.lcto.lu
- > Syndicat des villes et communes luxembourgeoises : www.sylvicol.lu
- > Ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire : www.miat.public.lu
- > STATEC : www.statec.public.lu

POPULATION



562 958

Croissant d'année en année à un rythme très soutenu, principalement du fait d'une forte immigration, la population luxembourgeoise s'établit au 1^{er} janvier 2015 à 562 958 habitants.

En l'espace de 35 ans, la population du Grand-Duché s'est accrue de plus de 198 000 habitants, soit une augmentation de 54%. Durant la journée, grâce à la présence de nombreux travailleurs non résidents, la population atteint près de 700 000 personnes, soit une augmentation de près de 30% par rapport à la population résidente.

217,7

La densité de population sur le territoire luxembourgeois est de 217,7 habitants/km², contre 364 pour la Belgique, 231 pour l'Allemagne et 112 pour la France.

170

Des ressortissants de plus de 170 nationalités différentes se côtoient en toute quiétude au Grand-Duché.

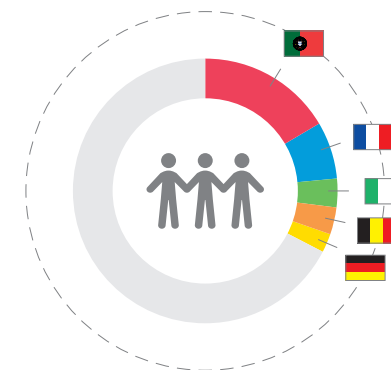
84

En 2014, l'espérance de vie à la naissance au Luxembourg est de 84,1 ans pour les femmes et de 79,7 ans pour les hommes.

45,9

45,9 % des résidents luxembourgeois n'ont pas la nationalité luxembourgeoise. Ceci fait du Luxembourg un véritable microcosme représentatif des différentes cultures européennes et l'un des pays du monde les plus ouverts à l'immigration. A titre d'exemple, la Belgique et la France ne comptent chacun que 11% d'étrangers.

La communauté des résidents étrangers est principalement composée des Portugais (16,4%), des Français (7,0%), des Italiens (3,5%), des Belges (3,3%) et des Allemands (2,3%).



En 2015, 86% des résidents étrangers étaient ressortissants de l'un des Etats membres de l'UE.

PLUS D'INFOS

- > syndicat des villes et communes luxembourgeoises : www.sylvicol.lu
- > Ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire : www.miat.public.lu
- > World Health Organization : www.who.int
- > Statec : www.statec.public.lu
- > Etat civil et population du Luxembourg : www.ecp.public.lu
- > Association de soutien aux Travailleurs Immigrés : www.asti.lu

En novembre et décembre

Touch of Noir festival

En octobre, le Centre culturel régional Dudelange organise ce festival (jazz, film, roman... Noir).

A travers les multiples disciplines artistiques dans lesquelles il se manifeste le Noir est un style, une atmosphère, une attitude, une philosophie, un tempérament, un mouvement. Ses multiples facettes n'ont pas fini de nous fasciner, de nous défier.

International Motor Show

L'International Motor Show est une exposition de voitures de sports et de tuning. Elle est organisée chaque année au mois de novembre. Cette manifestation automobile accueille à chaque édition plus de 35 000 visiteurs.

Rainy Days

Le but de ce festival de musique nouvelle qui a lieu chaque année entre novembre et décembre, est de faciliter l'accès à la musique nouvelle et d'attirer un public aussi nombreux que possible.

Live at Vauban

Tous les ans en décembre, le festival de musique Live at Vauban s'invite à Luxembourg et propose de la musique pour tous les goûts: rock, pop, blues, jazz, funk et musiques du monde.

LUXEMBOURG

une capitale résolument européenne



Première capitale européenne avec l'implantation du siège provisoire de la CECA en 1952, la ville de Luxembourg devient capitale européenne au même titre que Bruxelles et Strasbourg lors de la fusion des institutions européennes (CECA et CEE) en 1965.

La reconnaissance de la pluralité des sièges communautaires à l'occasion du Conseil européen d'Edimbourg de décembre 1992 confirma juridiquement les droits acquis par les trois capitales européennes. Il ne fut dès lors plus question de déménager les institutions européennes déjà installées dans ces trois villes.

111 287

La ville de Luxembourg comptait 111 287 habitants au 1er janvier 2015.

10 100

En 2013, 10 100 fonctionnaires internationaux étaient basés à Luxembourg, soit 1,96% de la population résidente.

12

C'est le nombre d'institutions et organes européens dont le siège se trouve au Luxembourg ou dont l'implantation y est prévue.

Il s'agit :

- du secrétariat général du Parlement européen ;
- du Conseil de l'UE ;
- de la Commission européenne (différentes délégations générales) ;
- de la Cour de justice des Communautés européennes et du tribunal de première instance ;
- d'Eurostat ;
- de l'Office des publications officielles des Communautés européennes ;
- de la Cour des comptes des Communautés européennes ;

- de la Banque européenne d'investissement (BEI) et du fonds européen d'investissement (FEI) ;
- du Centre de Traduction des organes de l'UE ;
- de la Cour de l'Association européenne de libre échange ;
- de deux écoles européennes ;
- du tribunal des brevets communautaires ;
- du Fonds européen de stabilité financière (FEFS) et du mécanisme européen de stabilité financière (MESF).

Etant donné l'accroissement constant du nombre d'élèves fréquentant l'école européenne (environ 6 000 tous niveaux confondus pour l'année scolaire 2009/2010), une seconde école européenne a ouvert ses portes pour la rentrée 2012/2013 avec une capacité supplémentaire de 3 000 élèves.

2

Désignée capitale européenne de la culture en 1995, Luxembourg le fut à nouveau en 2007, en partenariat avec la Grande Région, et organisa à ce titre de nombreuses manifestations.

PLUS D'INFOS

- > Gouvernement luxembourgeois : www.gouvernement.lu
- > Ministère des Affaires étrangères : www.mae.lu
- > statec : www.statec.public.lu
- > Administration de l'emploi : www.adem.public.lu
- > Europa-forum : www.europaforum.lu

UN ESPACE ÉCONOMIQUE

dépassant les frontières nationales



11 457 381

C'est le nombre d'habitants au 1er janvier 2014 de la Grande Région composée du Luxembourg, de la Sarre et de la Rhénanie-Palatinat (Allemagne), de la Lorraine (France) et de la Wallonie (Belgique). Ce vaste espace transfrontalier regroupe ainsi un Etat, deux Länder allemands, une région française et une entité fédérale belge.

350 000

Il s'agit du nombre approximatif d'établissements que compte la Grande Région. Rien qu'en 2012, près de 73 000 nouvelles entreprises ont vu le jour au sein de cet espace économique.

213 427

Il s'agit du nombre de frontaliers « entrants » au sein de la Grande Région en 2013. En 2003, ils étaient au nombre de 155 000, ce qui représente une hausse de 38% au cours de la période.

74,3% de ces frontaliers travaillent au Luxembourg, contre 14,1% pour la Wallonie, 9,3% pour la Sarre, 2,3% pour la Rhénanie-Palatinat et à peine 0,8% pour la Lorraine.

La Grande Région comptabilise à elle seule 40% des mouvements frontaliers au sein de l'UE.

Le Grand-Duché représente à lui seul près de 16% du nombre de frontaliers dans l'UE 28 et les quatre pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE), derrière la Suisse uniquement.

65 400

Il s'agit, exprimée en km², de la superficie de la Grande Région. Le territoire luxembourgeois couvre, tout comme celui de la Sarre, 3,9% de la superficie de la Grande Région, la Wallonie, 25,8%, la Rhénanie-Palatinat, 4% et la Lorraine, 36%.

3

En 2012, le Luxembourg a représenté 4,5% de la population totale de la Grande Région alors qu'il a contribué à 13,3% du PIB de ce même espace, soit un rapport de contribution PIB/population de 3. Ce « rayonnement » luxembourgeois ne peut s'appréhender sans tenir compte de la contribution, capitale, des frontaliers à la création de richesse.

19

La Grande Région compte 19 universités regroupant près de 327 000 étudiants.

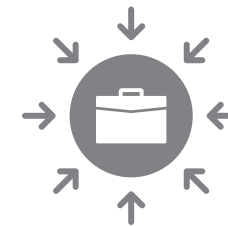
PLUS D'INFOS

> Portail statistique de la Grande Région : www.grande-region.lu

> statec : www.statec.public.lu

UN MARCHÉ DU TRAVAIL

fortement attractif



210 000

Il s'agit du nombre d'habitants de jour de Luxembourg-ville. Chaque jour ouvrable, la capitale voit ainsi sa population plus que doubler.

166 197

Ce chiffre représente le nombre total de frontaliers travaillant au Luxembourg en 2014.

Avec 50% des effectifs, la France fournit le plus important contingent, suivie de la Belgique (25%) et de l'Allemagne (25%).

50%

de frontaliers français



25%

de frontaliers Belges



25%

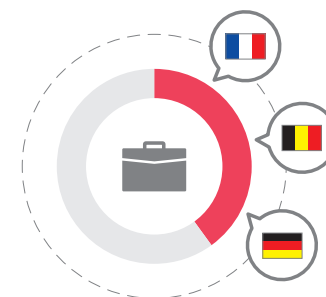
de frontaliers Allemands



Etant donné la dimension restreinte du bassin d'emploi national et le dynamisme de l'économie luxembourgeoise, la disponibilité de la main-d'œuvre étrangère est indispensable au développement de l'économie nationale.

44

44% de l'emploi salarié intérieur est occupé par des travailleurs frontaliers.



28,2

Les résidents de nationalité luxembourgeoise représentent moins d'un tiers de la main-d'œuvre travaillant au Grand-Duché en 2014.

PLUS D'INFOS

> statec : www.statec.public.lu

> Administration de l'emploi : www.adem.public.lu

> Portail statistique de la Grande Région www.grande-region.lu

> Centre d'études de Populations, de Pauvreté et de Politiques Socio économiques : www.ceps.lu

UN NIVEAU DE PROTECTION SOCIALE

parmi les plus élevés au monde



13 820

Les dépenses de protection sociale totales, exprimées en parités de pouvoir d'achat (PPA) par habitant, s'élevaient à 13 820 EUR en 2012 (dernières données disponibles), soit le niveau le plus élevé au sein de l'UE28. La moyenne de l'UE28 était alors d'environ 7 566 EUR (PPA).

Il faut cependant savoir que le Luxembourg est un cas particulier puisqu'une part importante des prestations est versée à des ayants droit non résidents (principalement des dépenses de santé, des pensions et des prestations familiales), qui, par définition, ne sont pas comptabilisés parmi les habitants.

En soustrayant les dépenses à destination des non-résidents, on obtient un montant toujours élevé, en l'occurrence de 10 627 EUR (PPA) par habitant, derrière la Norvège et les Pays-Bas seulement.

5 824

Les dépenses totales de pension, exprimées par habitant, (pensions vieillesse, pensions invalidité, pensions veuves et orphelins) ont atteint 5 824 EUR (PPA) en 2012, soit le niveau le plus élevé au sein de l'UE 28. A titre de comparaison, elles n'étaient que de 3 707 EUR en Belgique, 4 062 EUR en Allemagne et 4 309 EUR en France.

En corrigeant cet indicateur des dépenses imputables aux non-résidents, on obtient un montant de 4 479 EUR (PPA) par habitant, soit toujours un des niveaux les plus élevés au sein de l'UE28, juste derrière l'Autriche.

3 460

En 2012, les dépenses publiques de santé par habitant s'élevaient à 3 460 EUR (PPA) au Luxembourg, soit l'un des niveaux les plus élevés de l'UE 28, derrière l'Irlande et les Pays-Bas.

Dépenses à destination des frontaliers déduites, on obtient un montant de 2 661 EUR (PPA) par habitant, soit toujours l'un des niveaux les plus élevés de l'UE28, derrière l'Irlande, les Pays-Bas, la Norvège et l'Allemagne.

2 199

Il s'agit, exprimées en EUR (PPA) par tête, des dépenses totales de prestations familiales du Luxembourg en 2012, soit le niveau le plus élevé au sein de l'UE 28. A titre de comparaison, ces dépenses atteignaient la même année 642EUR en Belgique, 723 EUR en France et 1 043 EUR en Allemagne.

Corrigées des transferts à l'étranger, on obtient un montant de 1 691 EUR pour le Luxembourg, soit toujours le niveau le plus élevé au sein de l'UE28.

87

Il s'agit du taux de remplacement brut moyen de la pension retraite (1er pilier) par rapport au dernier salaire brut pour un homme rémunéré au niveau du salaire moyen.

PLUS D'INFOS

- > Organisation Mondiale de la Santé : www.who.int
- > Organisation pour la Coopération et le Développement Économique, OCDE : www.oecd.org
- > Eurostat : www.ec.europa.eu/eurostat
- > Statec : www.statec.public.lu

En janvier...

Festival de musique baroque «B-days »

Le Centre des arts pluriels d'Ettelbruck et le Conservatoire de musique du nord organisent le festival régional bisannuel de musique baroque «B-days».

Les concerts ont lieu soit au Centre des arts pluriels d'Ettelbruck, soit dans des infrastructures culturelles des communes de la région.



LA FINANCE

une activité prédominante au Grand-Duché



39 438

Il s'agit du nombre de lignes de cotation que la Bourse de Luxembourg comptait au 31 décembre 2014. Créée en 1929, l'institution ne s'est véritablement développée qu'à la fin des années 1960 avec le lancement des cotations d'obligations internationales libellées dans une devise étrangère. La Bourse de Luxembourg est, au fil des ans, devenue un lieu privilégié de cotation des emprunts obligataires internationaux. L'analyse de la structure des marchés de la Bourse montre que les segments les plus importants sont celui des obligations avec 26 251 valeurs, et celui des OPC, luxembourgeois et étrangers, avec 6 613 valeurs. Le compartiment des warrants connaît lui aussi un succès constant et compte 6 310 valeurs en fin décembre 2014.

3 583

C'est le montant, exprimé en milliards EUR, des actifs gérés en avril 2015 par les fonds d'investissement domiciliés au Luxembourg. Le Grand-Duché comptait alors 3 888 organismes de placement collectif.

Il s'agit d'une somme colossale, surtout lorsqu'on la rapporte aux dimensions de l'économie luxembourgeoise : les actifs gérés depuis le Grand-Duché représentent plus de 50 fois le montant du PIB annuel du Grand-Duché de Luxembourg (45,3 milliards EUR en 2013). En pratique, le montant total des actifs gérés par les fonds avoisine celui du PIB d'un pays comme l'Italie.

Le Luxembourg dispose d'une solide réputation internationale en matière de savoir-faire et de fiabilité dans le domaine de l'administration et de la gestion de fonds d'investissements, ce qui lui vaut d'occuper le second rang mondial après les Etats-Unis en termes d'actifs sous gestion auprès de fonds communs de placement. Le Luxembourg

compte pérenniser sa position en donnant la priorité à la flexibilité et aux solutions sur mesure.

Le premier fonds d'investissement de droit luxembourgeois a été autorisé dès février 1959, mais le secteur n'a pris son véritable essor qu'à la fin des années 1980. A cette époque, le Luxembourg a su créer un cadre juridique et réglementaire moderne et concurrentiel dans ce secteur en transposant rapidement la Directive européenne UCITS 1 attribuant un passeport européen aux fonds d'investissement. Parallèlement au développement du secteur traditionnel des OPCVM (Organismes de Placement Collectifs en Valeurs Mobilières), le Luxembourg réalise d'importants efforts en faveur du développement de solutions toujours plus innovantes (SICAR, Hedge Funds, Société de gestion de patrimoine familial, titrisation, fonds de pension, etc.).

Tous les fonds d'investissement luxembourgeois sont autorisés et contrôlés par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

315

Il s'agit du nombre de Professionnels du Secteur Financier (PSF) actifs sur le marché luxembourgeois au 31 décembre 2014.

Soumis à l'agrément ainsi qu'à la surveillance prudentielle de la CSSF, les PSF sont des personnes juridiques de droit luxembourgeois spécialisées dans les opérations financières non bancaires. Leur nombre est en constante augmentation du fait du recours croissant à l'outsourcing au sein du secteur financier.

Au 31 décembre 2013, les PSF employaient 14 732 personnes pour un volume de bilan s'élevant à 15,05 milliards EUR.

143

C'est le nombre de banques implantées au Grand-Duché de Luxembourg au 30 avril 2014. Le Luxembourg constitue une place financière internationale de tout premier ordre.

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES CLASSÉS PAR ORIGINES



Les banques implantées au Grand-Duché sont notamment spécialisées dans le private banking (gestion de fortune pour une clientèle privée), l'assurance (notamment l'assurance-vie), les fonctions de banque dépositaire pour fonds d'investissement et d'administration de fonds, ainsi que dans la distribution de parts de fonds d'investissement.

Le secteur bancaire a su s'adapter et se diversifier au cours des dernières années. Il a ainsi répondu à la demande croissante de la clientèle pour des services de gestion individualisée et d'optimisation fiscale et financière en s'orientant vers des formules de produits considérés comme « haut de gamme » en matière de gestion de fortune, à savoir le family office et le wealth management qui impliquent une gestion privée de patrimoine en intégrant une optique d'optimisation fiscale.

98

Il s'agit du nombre total de compagnies d'assurances - activités vie et non-vie - établies au Grand-Duché en 2014.

Outre les activités d'assurances, le Grand-Duché est un territoire d'accueil privilégié pour les sociétés de réassurance, notamment grâce au savoir faire local et au cadre réglementaire et fiscal approprié. En 2014, 226 compagnies de réassurance étaient ainsi agréées par le Commissariat aux assurances, organe régulateur du marché de l'assurance.

38

Selon le Comité pour le Développement de la Place Financière (CODEPLAFI, 2010, « *Etude d'impact de l'industrie financière sur l'économie luxembourgeoise* »), le secteur financier a été en 2010 directement et indirectement à la source de



38% du PIB luxembourgeois (impact direct : 33%). L'impact direct des banques était à lui seul estimé à 10% du PIB.

Le secteur financier constitue le principal moteur de l'économie luxembourgeoise. Toutefois, conscientes des risques pour le pays d'une trop forte dépendance de l'économie envers un seul secteur d'activités, qui plus est fortement volatil, les autorités luxembourgeoises poursuivent une politique de diversification du tissu économique national (commerce électronique, recherche, technologies de la santé, secteur de la distribution, etc.), tout en soutenant activement le développement et la diversification du secteur financier. En 2008, un partenariat public-privé efficace a donné naissance à *Luxembourg for Finance*, l'agence pour le développement de la place financière.

30

Toujours selon le CODEPLAFI, 30% des recettes fiscales perçues par l'Etat luxembourgeois en 2010 provenaient du secteur financier (impact direct : 25%), les banques ayant à elles seules contribué aux recettes fiscales à raison de 12%.

17

Enfin, le poids du secteur financier dans l'emploi total était de 17% en 2010, dont les banques contribuaient à hauteur de 62%, ou encore à raison de 11% relativement à l'emploi total.

PLUS D'INFOS

- > Association des Banques et Banquiers Luxembourg, ABBL : www.abbl.lu
- > Commission de Surveillance du Secteur Financier, CSSF : www.cssf.lu
- > Observatoire de la Compétitivité : www.odc.public.lu
- > Luxembourg School of Finance, LSF : www.lsf.lu
- > Luxembourg for Finance : www.luxembourgforfinance.lu
- > Commissariat aux assurances : www.commassu.lu
- > Association des compagnies d'assurances : www.aca.lu
- > Bourse de Luxembourg : www.bourse.lu
- > Comité pour le Développement de la Place Financière : www.codeplaf.lu

D'excellentes infrastructures de TRANSPORT



2 467 864

En 2014, 2 467 864 passagers ont transité par l'aéroport de Luxembourg. La nouvelle aérogare inaugurée en 2008 a une capacité annuelle de 3 millions de passagers.



2 899

C'est la longueur totale, en km, du réseau routier du Luxembourg. Parmi ces 2 899 km, le Luxembourg compte 152 km d'autoroutes, ce qui correspond à une densité autoroutière (km d'autoroutes/1 000 km²) de 58,77 - soit l'une des plus élevées au monde.

275

C'est la longueur en km du réseau ferré luxembourgeois. Le Grand-Duché bénéficie de bonnes liaisons ferroviaires et est relié au réseau à grande vitesse est-européen (TGV vers Paris et Strasbourg).

7,5

Il s'agit de la longueur du premier tronçon du tram élargissant le réseau ferré de la Ville de Luxembourg. Cette première ligne du tram, reliant la gare centrale au Kirchberg, sera opérationnelle en 2017. *Plusieurs extensions seront ensuite réalisées à l'horizon 2020 et 2030, en direction du Findel, de Howald et de Hollerich.*

84,65

Il s'agit de la longueur, en mètres, de l'ouverture de l'arche centrale du pont Adolphe.

Long de 53 mètres, le pont Adolphe construit entre 1900 et 1903 détenait à l'époque de sa construction le record mondial du pont à la plus grande arche de pierre.

PLUS D'INFOS

- > Statec : www.statec.public.lu
- > Administration de l'aéroport : www.aeroport.public.lu

En février et mars

Festival de jazz Piano Plus

Lancé en 2008, le festival de jazz Piano plus a lieu tous les ans en février à Neimënster - Centre culturel de rencontre Abbaye de Neumünster. Il associe en duo des virtuoses du piano jazz à d'autres musiciens de talent. Il s'agit d'une coproduction signée Jazz in Luxembourg (JAIL) et Neimënster.

Luxembourg City Film Festival

Pendant dix jours, le Luxembourg City Film Festival propose entre février et mars une sélection de près de 60 œuvres cinématographiques inédites et originales de par leur thème, leur style ou leur provenance. Parmi les missions du festival comptent la promotion du cinéma national et international ainsi que la sensibilisation du jeune public. L'objectif est d'éveiller la curiosité du grand public pour des films insolites et innovants, de proposer un volet spécifique aux jeunes publics et de promouvoir la création luxembourgeoise.

Printemps musical

Ce festival de musique world et jazz qui a lieu de mars à mai, propose un mélange de vedettes prestigieuses et de découvertes inédites dans les meilleures salles de concert de la capitale. Tous les concerts témoignent d'une ouverture et d'un mélange incroyable de styles de musique. Créé en 1982, ce festival est devenu un véritable evergreen qui marque profondément la vie culturelle de la capitale luxembourgeoise.

LA SIDÉRURGIE

*une industrie historique
du Grand-Duché*



2 509 000

Il s'agit, exprimée en tonnes, de la quantité totale de produits laminés fabriquée au Luxembourg au cours de l'année 2014. L'industrie sidérurgique luxembourgeoise a par ailleurs produit 2 412 000 tonnes d'acier liquide.

232 000

ArcelorMittal, dont le siège est situé à Luxembourg, est aujourd'hui le plus gros sidérurgiste mondial. En 2013, il employait 232 000 personnes dans le monde pour une production de 91,2 millions de tonnes d'acier et un chiffre d'affaires de 74,4 milliards \$.

4 600

Au 1er janvier 2014, environ 4 600 personnes travaillaient pour l'industrie sidérurgique.

Si sa contribution au PIB est aujourd'hui inférieure à ce qu'elle a été, il n'en reste pas moins que l'industrie sidérurgique fut pendant longtemps la locomotive de l'économie luxembourgeoise, et ce jusqu'à la crise de la sidérurgie dans les années 1970. En 1960, l'industrie sidérurgique contribuait pour 31% au PIB luxembourgeois. En 1974, dernière année des « trente glorieuses », l'industrie sidérurgique (exploitation minière comprise) occupait environ 25 000 personnes, soit 16% de l'emploi national. Les années 1975-1985 ont été synonymes de graves difficultés pour l'industrie sidérurgique au niveau mondial, notamment en raison d'importantes surcapacités de production.

L'industrie luxembourgeoise a été très sévèrement touchée par la crise et n'a pu survivre que grâce à de très profondes restructurations et du fait de l'intervention de l'Etat, notamment par la mise en place d'aides à l'investissement.

En 2001, la fusion du luxembourgeois ARBED, du français Usinor et de l'espagnol Aceralía donne naissance à ARCELOR, l'un des leaders mondiaux

de la sidérurgie qui a fusionné à son tour en 2006 avec Mittal Steel.

L'histoire du Luxembourg reste à tout jamais liée à celle de l'industrie sidérurgique.

Luxembourg est également le siège de la société Paul Wurth, filiale d'ArcelorMittal et l'un des leaders dans le domaine de la conception et de la réalisation d'équipements mécaniques et de systèmes et procédés pour hauts fourneaux.

Le département de la Recherche et du Développement assure l'essor de la société et son positionnement dans les productions à haute valeur ajoutée. Au cours de son histoire, la société a déposé près de 600 brevets. En 2008, elle employait 1 450 personnes dans le monde dont 560 au Luxembourg. Le chiffre d'affaires en 2014 s'est élevé à 485,3 millions EUR.

Les produits de l'industrie sidérurgique luxembourgeoise ont un fort contenu technologique et sont de véritables ambassadeurs du savoir-faire luxembourgeois. Ainsi les fondations de la Freedom Tower de New York, tour de 541 mètres de haut en construction sur le site de l'ancien World Trade Center, sont renforcées par des poutrelles en acier provenant de l'usine ArcelorMittal de Differdange. D'un point de vue technologique, l'usine de Differdange était la seule au monde capable de produire et de laminier ce type de poutrelles géantes.

PLUS D'INFOS

- > statec : www.statec.public.lu
- > Portrait économique et social du Luxembourg : www.portrait.public.lu
- > ArcelorMittal : www.arcelormittal.com
- > Paul Wurth : www.paulwurth.com
- > site de l'histoire et du patrimoine industriel du Luxembourg : www.industrie.lu

TECHNOLOGIE



*de l'information,
de la communication
et e-commerce*

147

En 2012, on comptait au Luxembourg 147 abonnements à des services de téléphonie mobile pour 100 habitants, soit un des ratios les plus élevés d'Europe (126 en moyenne pour l'UE 27), derrière la Finlande, l'Italie, le Portugal et l'Autriche.

A titre de comparaison, ce ratio s'élevait à :



105
en France



123
en Belgique



140
en Allemagne

Ce niveau particulièrement élevé au Grand-Duché peut en partie s'expliquer par la souscription par les frontaliers d'abonnements au Luxembourg, population qui, n'étant pas résidente, ne figure pas au dénominateur de cet indicateur.

4,4

Il s'agit de la part des emplois de technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'économie du Grand-Duché en 2014. La proportion d'emplois TIC a augmenté de 1240 points de base (différence de 12,4%) depuis 1995, ce qui représente de loin la plus importante augmentation des pays membres de l'OCDE. A titre de comparaison, l'Irlande a connu une

augmentation de 950 points de base (9,5%) sur la période. La Belgique, l'Allemagne et la France ont connu une augmentation de 400, 210 et 210 points de base respectivement (4,0%, 2,1% et 2,1%).

D'importantes entreprises internationales se sont implantées au Grand-Duché ces dernières années dont :

Tele2 (en 2000)

Verizon Business (2001)

Skype (2003)

Apple iTunes (2004)

Amazon (2005)

PayPal (2007)

Vodafone (2007)

ou encore **Nexon** et **Innova**

sans compter de **nombreuses petites start-up du secteur**, moins connues du grand public.

Cet engouement s'explique en partie par une fiscalité attrayante qui permet d'appliquer, pour

l'instant et pour encore quelques années, le taux normal de TVA au Grand-Duché de Luxembourg aux ventes de produits et de services réalisées via internet dans toute l'UE. Au-delà de l'attrait fiscal, une véritable politique sectorielle a été mise en place au Luxembourg, le dotant de nombreux atouts.

En matière de sécurité électronique, Luxtrust, autorité de certification créée en 2005, délivre et gère des certificats électroniques d'un très haut niveau de sécurité permettant de fait de répondre au besoin de sécurité du secteur du commerce électronique.

Le Grand-Duché est également sur les devants de la scène en matière de connectivité à haut débit. Teralink, filiale de l'Entreprise des Postes et Télécommunications (P&T Luxembourg), relie le Luxembourg à Amsterdam, Bruxelles, Francfort, Londres, Paris et Strasbourg, permettant ainsi aux entreprises sises sur le territoire grand-ducal de bénéficier de connexions à large bande internationales pour développer leurs activités depuis le Luxembourg. L'offre à haut débit s'est encore étoffée avec la mise en place d'une collaboration entre Datacenter Luxembourg, Inexio et P&T Luxembourg pour lancer leur première plateforme internationale de connectivité depuis Luxembourg jusqu'à Francfort.

A noter également que le développement de LuxConnect permettra de renforcer encore l'offre en matière de connectivité à haut débit.

Depuis 2008, le Luxembourg propose également un cadre attractif pour la gestion de la propriété intellectuelle et des noms de domaine. Ainsi, le Luxembourg est le premier Etat membre de l'Union européenne à offrir un environnement fiscal favorable pour la gestion de portefeuille de noms de domaine.



Enfin, le Luxembourg se veut proactif au niveau de la régulation. Il est régulièrement le premier Etat Membre de l'Union européenne à transposer les directives clés s'appliquant au secteur, comme en 2006 en matière de signature électronique et de commerce électronique ou en 2011 avec la transposition du cadre réglementaire européen.

PLUS D'INFOS

> Portail Medias et Communications :
www.media.com.publie.lu

> Luxconnect : www.luxconnect.lu

> Luxtrust : www.luxtrust.lu

> Eurostat :
www.ec.europa.eu/eurostat

Le Luxembourg et la LOGISTIQUE

675 077

Il s'agit du volume de fret, exprimé en tonnes, ayant transité par l'aéroport de Luxembourg au cours de l'année 2014.

Le centre de fret luxembourgeois se classe ainsi au 8ème rang européen, derrière Paris, Francfort, Londres, Amsterdam, Leipzig, Cologne et Liège.

1°. Paris

2°. Francfort

3°. Londres

4°. Amsterdam

5°. Leipzig

6°. Cologne

7°. Liège

8°. Luxembourg

Le Grand-Duché est le siège de la société Cargolux, opérateur tout-cargo spécialiste du fret aérien. Fondée en 1970, la société s'est très bien développée (plus de 12% de croissance annuelle au entre 2000 et 2009) et figure aujourd'hui parmi les plus importantes compagnies de fret aérien au monde.

En 2012, elle employait 1 559 salariés dont 1 191 basés au Luxembourg, desservait plus de 85 destinations et disposait de 50 bureaux à travers le monde.

Pour l'économie luxembourgeoise, le développement des activités liées à la logistique est considéré comme essentiel, car il représente une voie de diversification potentielle dans un pays bénéficiant d'une localisation stratégique au cœur de l'Europe.

751 889

Il s'agit, exprimé en tonnes, du trafic global du complexe portuaire de Mertert en 2013.

Situé sur le tronçon médian de la Moselle canalisée, à environ 208 km du Rhin, le port de Mertert s'étend sur une superficie totale de 65 hectares. Il constitue une infrastructure de première importance pour le transport des produits sidérurgiques et pétroliers.

**PLUS
D'INFOS**

> Administration de l'aéroport de Luxembourg : www.aeroport.public.lu

> statec : www.statec.public.lu

> cargolux : www.cargolux.com

> Ministère de l'économie : www.eco.public.lu

> Observatoire de la compétitivité : www.odc.public.lu

> Société du port de Mertert : www.portmertert.lu

En avril...

Éimaichen (fête des potiers)

Lundi de Pâques

Un rendez-vous sans aucun doute plus important au Luxembourg que le dimanche de Pâques est le lundi de Pâques, connu pour l'Éimaichen qui a lieu à Luxembourg-Ville et à Nospelt, petit village situé dans l'ouest du Grand-Duché, où l'offre de Péckvillercher devient de plus en plus grande d'année en année. Ces traditionnelles figurines d'oiseaux en terre cuite, dans lesquelles on souffle pour en tirer un son, se caractérisent par une grande variété de styles artistiques, ce qui en a fait entre-temps des objets très prisés des collectionneurs.



ÉDUCATION & RECHERCHE *au Luxembourg*

15 273

Il s'agit, exprimées en PPA, des dépenses annuelles par élève/étudiant au titre des établissements d'enseignement selon Eurostat en 2011 (dernière année pour laquelle une comparaison internationale a été menée). Il s'agit de loin du montant le plus élevé parmi les pays de l'UE.

Cet indicateur évalue les sommes dépensées par élève/étudiant par les gouvernements centraux, régionaux et locaux, les ménages privés, les institutions religieuses et les entreprises. Les dépenses comprennent celles en personnel, en équipement et les autres dépenses courantes.

Il est à noter que des dépenses élevées ne sont en rien un gage de bons résultats scolaires. Les scores qu'a obtenus le Luxembourg dans le cadre de l'Etude PISA en sont bien la preuve.

7,12

Le nombre de chercheurs au Grand-Duché est plus élevé que la moyenne européenne. On dénombre en effet au Grand-Duché 7,12 chercheurs pour 1.000 personnes actives, tandis que la moyenne de l'UE27 n'est que de 7 chercheurs pour 1.000 personnes actives.

Le nombre d'employés dans le secteur de la recherche et du développement est augmenté de 3 600 dans l'année 2000 à environ 5 000 personnes en 2013.

Cette proportion élevée de chercheurs s'explique par la présence au Luxembourg de nombreux centres de recherche privés appartenant à des groupes internationaux, tels que Goodyear, Dupont de Nemours, Delphi, Husky, I.E.E.

5

Cinq écoles internationales sont implantées au Grand-Duché. Il s'agit de :

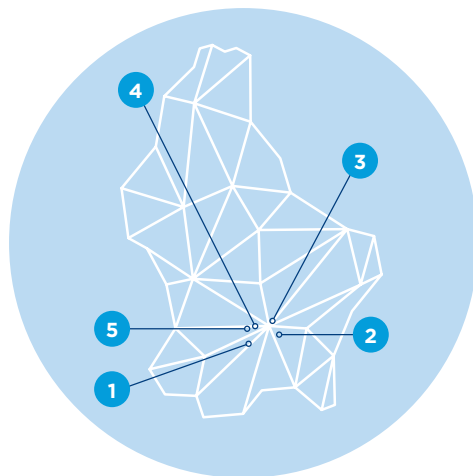
1. International School of Luxembourg

2. St George's International School

3. Ecole européenne

4. Lycée Vauban

5. Ecole Française de Luxembourg EFL



2,5

Selon les données d'Eurostat pour l'année 2012 (dernières données disponibles) les élèves luxembourgeois apprennent en moyenne 2,5 langues étrangères au niveau ISCED 2 et 3 (premier et second cycles de l'enseignement secondaire), soit le niveau le plus élevé en Europe.

Ce chiffre est d'autant plus impressionnant que le Luxembourgeois n'est pas considéré comme une langue étrangère.



1,16

Le Luxembourg a consacré en 2013 1,16% de son PIB à la recherche, soit 525,34 millions d'euros. La moyenne de l'UE 28 s'élevait alors à 2,01% du PIB.

La recherche et l'innovation sont un élément-phare de la politique de diversification économique du Luxembourg.

La spécificité du Luxembourg tient au fait que près de 70% des dépenses en matière de recherche émanent du secteur privé. Du côté du secteur public, jusqu'à ces dernières années, l'effort

de recherche demeurait relativement faible. La création de l'Université du Luxembourg en 2003 devrait permettre d'infléchir la tendance dans les années à venir. Dans le cadre de la stratégie « Europe 2020 », le Gouvernement a par ailleurs fixé comme objectif national un taux d'intensité de R&D de 2,6% du PIB, avec un partage de 1,8-1,9% (environ 70%) pour la recherche privée et 0,7-0,8% (environ 30%) pour la recherche publique.

PLUS D'INFOS

- > Luxinnovation
Agence nationale de promotion
de la recherche et de l'innovation
www.luxinnovation.lu
- > université du Luxembourg
www.uni.lu
- > Fonds National de la Recherche
www.fnrl.lu
- > Observatoire de la Compétitivité
www.odc.public.lu
- > Eurostat :
www.epp.eurostat.ec.europa.eu
- > organisation pour la Coopération et
le Développement Économique, OCDE
www.oecd.org

En mai...

All American Music Festival

Le All American Music Festival, connu aussi sous le nom de New Orleans Meets Luxembourg, est un festival de musique qui a lieu en mai et qui concerne plusieurs genres musicaux : jazz, reggae, swing, gospel, etc. Les concerts ont lieu Place Guillaume-II et sont tous gratuits. La première édition de ce festival a été donnée en 2006, pour soutenir et encourager les artistes de la Nouvelle Orléans après les ravages de l'ouragan Katerina. La programmation du festival est éclectique : concerts de musiques, parades, défilés de fanfares, spectacle de rue, etc.

Le Luxembourg et L'ESPACE



54

Il s'agit du nombre de satellites luxembourgeois en orbite autour de la Terre et en activité en 2014.

Le premier groupe satellitaire au monde, SES, est implanté au Grand-Duché de Luxembourg. SES constitue un véritable fleuron de l'industrie luxembourgeoise en matière de communication.

En 2005, le Luxembourg est officiellement devenu un État membre de l'Agence spatiale européenne. Le Grand-Duché participe notamment aux programmes de Télécommunication, d'Observation de la Terre, de Technologie et de Navigation de l'Agence spatiale européenne.

L'adhésion du Luxembourg à l'ESA souligne la volonté du gouvernement de promouvoir le Grand-Duché comme lieu d'implantation de projets innovateurs de technologie avancée. Les opportunités de développement offertes par cette adhésion combinées au savoir-faire technologique des acteurs nationaux en la matière créent un environnement particulièrement propice au développement de nouvelles activités économiques dans le domaine spatial.

Dans le cadre du programme de formation de grappes technologiques (« clusters ») lancé par le Gouvernement en 2001 et dont la mise en œuvre revient à Luxinnovation, l'agence pour la promotion de l'innovation, a été constitué en 2003 l'« aerospace cluster ». Ce cluster vise à faciliter le développement économique des entreprises luxembourgeoises spécialisées dans ce secteur, en stimulant les interactions des unes avec les autres, et à développer davantage ce secteur de haute technologie en attirant d'autres sociétés sur le territoire luxembourgeois.

La constitution du Groupement luxembourgeois de l'aéronautique et de l'espace (GLAE) en février 2005 a également permis aux entreprises luxembourgeoises de créer des synergies, tant aux niveaux national et européen que dans les secteurs privé et public.

A ce jour, le Luxembourg compte une trentaine d'entreprises actives dans le secteur aérospatial. *Témoin du développement important de l'industrie aérospatiale du pays, le premier satellite 100% made in Luxembourg, VesselSat1, a été lancé le 12 octobre 2011.*



Début 2015, l'opérateur de satellites SES a annoncé qu'il prévoyait de lancer en 2017 un satellite à usage militaire pour le compte du gouvernement luxembourgeois.

PLUS D'INFOS

> SES : www.ses.com

> Luxinnovation : www.luxinnovation.lu

> Groupement Luxembourgeois de l'Aéronautique et de l'Espace : www.glae.lu

> Agence spatiale européenne : www.esa.int

Le Luxembourg, un pays présent sur



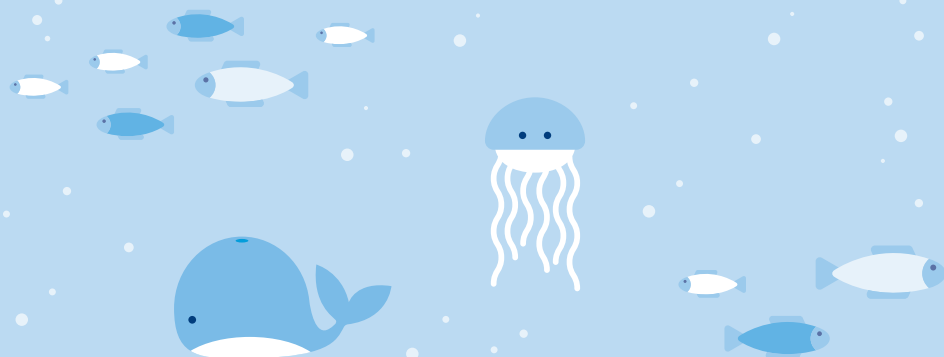
LES OCÉANS DU GLOBE

235

Le Luxembourg détient la plus grande flotte de navires dans le monde pour un pays enclavé.

Le pays dispose en effet de deux régimes d'immatriculation des navires. Le premier, le registre public maritime, fut créé en 1990 et concerne les navires exploités commercialement. Le second, le registre de plaisance, date de 1997 et concerne les navires à usage privé ou de moins de 25 tonnes. En janvier 2015, 235 navires commerciaux battaient pavillon luxembourgeois, pour un tonnage total de 2 932 753 tonnes.

L'attrait du pavillon luxembourgeois tient principalement à un cadre légal attrayant, qu'il concilie au respect des normes européennes et des principaux traités internationaux auxquels le Grand-Duché est partie prenante. Il s'agit notamment de ceux régissant la sécurité des navires, la protection de l'environnement, ainsi que les conditions de travail des gens de mer.



**PLUS
D'INFOS**

> commissariat aux affaires maritimes : www.maritime.lu

> organisation Maritime Internationale : www.imo.org

En juillet...

Blues'n Jazz Rallye

Le festival annuel

Blues'n Jazz Rallye avec ses concerts en plein air, sur scène et dans les cafés des vieux quartiers de Grund et Clausen à Luxembourg a lieu en juillet. Le Blues'n Jazz Rallye occupe une place fixe dans les cœurs des habitants et dans le calendrier estival du Luxembourg.



LE VIN et la bière



215 000

Les Luxembourgeois sont des grands amateurs de bière. En 2010, plus de 215 000 hectolitres ont été produits dans le pays.

PRODUCTION 2010

101 000

hectolitres
de Bofferding



70 000

hectolitres
de Diekirch



26 902

hectolitres
de Battin



16 000

hectolitres
de Simon



À l'heure actuelle, 3 grandes brasseries sont encore en activité, la brasserie Bofferding (Bofferding, Battin), la Brasserie de Luxembourg (Diekirch, Mousel) et la Brasserie Simon. Le Luxembourg compte plusieurs petites brasseries artisanales (données de production non disponibles).

124 936

Il s'agit de la quantité (en hectolitres) de vin produit au Luxembourg au cours de la saison 2013/2014.

Tout le long des 42 kilomètres de la Moselle luxembourgeoise allant de Schengen à Wasserbillig, les viticulteurs luxembourgeois exploitent 1 246 hectares de vignes de différents cépages :

- Elbling
- Auxerrois
- Pinot gris
- Gewürztraminer
- Chardonnay
- Rivaner
- Pinot blanc
- Riesling
- Pinot noir

Le vignoble luxembourgeois produit pratiquement exclusivement des vins blancs, les vins rouges (Pinot noir) représentant 6,7% de la production totale.

Le Luxembourg exporte du vin (71 641 hectolitres pour l'année 2012/2013) : 78% de l'exportation de la production part en Belgique, ce qui en fait le premier pays importateur de vins luxembourgeois devant la France (8%), l'Allemagne (4%) et les autres pays (10%).

PLUS D'INFOS

- > Ministère de l'agriculture, de la viticulture et du développement rural
www.ma.public.lu
- > Chambre d'agriculture
www.lwk.lu
- > Statec
www.statec.public.lu

Le Luxembourg et l'aide au DÉVELOPPEMENT



1,00

En 2013, le Luxembourg a consacré 1,00% de son Revenu National Brut (RNB) à l'aide publique au développement, ce qui correspond à un montant d'environ 310 millions d'euros.

Le Luxembourg figure ainsi, avec la Suède, le Royaume-Uni, le Danemark et la Norvège, dans le groupe des 5 pays industrialisés qui consacrent plus de 0,7% de leur revenu national brut à la coopération au développement, conformément aux recommandations de la résolution 2626 adoptée le 24 mars 1970 par les Nations unies.

Le Luxembourg met en œuvre une ambitieuse coopération au développement (objectif d'au moins 1% de son RNB) et se place ainsi résolument au service de l'éradication de la pauvreté dans les pays les moins développés.

Ces actions s'inscrivent dans la mise en œuvre - d'ici 2015 - des objectifs du millénaire pour le développement (ONU). Les principaux secteurs d'intervention de la coopération relèvent du domaine social :

- l'éducation
- la santé
- l'eau
- l'assainissement

Les initiatives pertinentes dans le domaine de la microfinance sont également appuyées.

D'un point de vue géographique, la coopération luxembourgeoise poursuit, par souci d'efficacité, une politique d'intervention ciblée dans un nombre restreint de pays partenaires. Actuellement, les neuf pays cibles de la coopération luxembourgeoise sont :

Vietnam

Laos

Nicaragua

Salvador

Niger

Cap-Vert

Sénégal

Mali

Burkina-Faso

Le choix de ces pays-cibles est principalement déterminé par l'indice composite sur le développement humain de ces pays (PNUD).

PLUS D'INFOS

- > Ministère des Affaires étrangères : www.mae.lu
- > Lux-Développement S.A. : www.lux-development.lu
- > ONGa Luxembourgeoises : www.ongd.lu

LE GRAND-DUCHÉ

dans le monde



0,0017%

des terres émergées du globe. Le Luxembourg se classe ainsi par sa superficie au 175ème rang mondial des pays. Par contre, le Luxembourg est 74ème dans le classement mondial en termes de PIB nominal (taille de l'économie).

0,0078%

de la population mondiale (170ème rang).

17ème

place financière au monde selon le Global Financial Centres Index.

2ème

place financière pour les fonds d'investissement derrière les Etats-Unis et par conséquent 1ère en Europe.



0,881

Il s'agit de l'Indice de Développement Humain (IDH) du Luxembourg (21ème rang mondial) tel qu'il apparaît dans le Rapport mondial sur le développement humain 2014 édité par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). L'IDH est un indicateur multidimensionnel du développement utilisant les données concernant la longévité, la scolarisation, l'alphabétisation et le niveau de vie afin de fournir un indice de la qualité de vie.

Il est à noter que le score global du Luxembourg est biaisé par l'indicateur relatif à l'enseignement supérieur. Le Grand-Duché enregistre en effet de mauvais résultats quant à la part de la population titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur, ce qui diminue mécaniquement son score global.

Au niveau international, le Luxembourg est membre, souvent d'ailleurs fondateur, de la quasi-totalité des grandes organisations et institutions internationales :

La Banque mondiale

Le Conseil de l'Europe

Le Fonds Monétaire International (FMI)

L'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)

L'Organisation Mondiale du Commerce (OMC)

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)

L'Organisation des Nations Unies (ONU)

L'Organisation sur la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE)

L'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN)

L'Union européenne (UE)

L'Union de l'Europe Occidentale (UEO)

L'Unesco

PLUS D'INFOS

- > Gouvernement du Grand-Duché du Luxembourg
www.gouvernement.lu
- > Programme des Nations Unies pour le Développement : www.un.org
- > Fonds Monétaire International
www.imf.org
- > Eurostat : www.ec.europa.eu/eurostat

Mieux comprendre l'économie pour mieux comprendre le monde

ÉCONOMIE ET ESPRIT D'ENTREPRISE

Les ateliers d'introduction pour étudiants

L'ÉCONOMIE DANS LA PRATIQUE

Rapprocher le monde scolaire du monde économique

Proposez à vos élèves des ateliers économiques qui vont au-delà des concepts théoriques enseignés. Combinez le savoir au savoir-faire et faites leur découvrir l'économie dans la pratique.

Dans un monde de plus en plus complexe, les modèles et connaissances théoriques ne suffisent bien souvent plus à expliquer le contexte et les réalités économiques actuelles. Ce n'est qu'au contact de la pratique que certains concepts économiques deviennent clairs.

Partant du principe qu'une meilleure compréhension des processus économiques se réalise à travers la tangibilité, l'illustration et la visualisation des sujets étudiés, la Luxembourg School for Commerce (LSC), l'organisme de formation de la Chambre de Commerce, propose aux établissements scolaires des ateliers en deux parties.

Le premier atelier est consacré à l'histoire, à l'état des lieux actuel et aux développements futurs de l'économie luxembourgeoise et le deuxième à l'entrepreneuriat et à l'esprit d'entreprendre.



Atelier macroéconomique

Les développements de l'économie luxembourgeoise



Durée

1 h 30

1 heure de présentation suivie d'une demi-heure de discussion ouverte.



Orateurs

Collaborateurs de la Chambre de Commerce, experts en affaires économiques.

Quels sujets sont abordés ?

- La mutation économique : d'un régime agricole à une Économie de services en passant par l'industrialisation
- Le destin économique du Luxembourg : une forte intégration Régionale et européenne
- Le « standuert lëtzebuerg » : les perspectives d'avenir de notre économie

Quels sont les objectifs ?

- Sensibiliser aux concepts économiques de base à travers l'exemple luxembourgeois
- Sensibiliser au fonctionnement général de l'économie
- Illustrer, à travers des exemples concrets et des discussions, des concepts théoriques introduits dans le cadre des programmes scolaires

Quelle est la valeur ajoutée ?

À travers la présentation et l'analyse des différents aspects et facteurs influant sur l'économie du Luxembourg, les élèves développeront une meilleure compréhension des réalités économiques. En outre, ils seront sensibilisés aux opportunités se présentant sur le marché du travail.



Les perspectives de l'entrepreneuriat



Durée

1 h 30
1 heure de présentation
suivie d'une demi-heure de
discussion ouverte.



Orateurs

Collaborateurs de la
Chambre de Commerce,
experts de l'Espace
Entreprises, accompagnés
d'un entrepreneur
expérimenté d'une PME
luxembourgeoise.

Atelier microéconomique

Quels sujets sont abordés ?

- *L'entrepreneuriat luxembourgeois : un environnement en mutation rapide*
- *La création d'entreprise : la voie à suivre par les créateurs*
- *Les aides à la création : les structures de financement et d'accompagnement à portée de main du créateur*

Quels sont les objectifs ?

- *Sensibiliser à la création d'entreprise : de l'idée à la réalisation du projet*
- *Sensibiliser au fonctionnement général d'une entreprise et de son environnement*
- *Illustrer les opportunités de l'entrepreneuriat*

Quelle est la valeur ajoutée ?

Les différentes étapes de l'idée à la réalisation d'un projet sont expliquées aux élèves et ceci à travers des exemples concrets.
De plus, ils sont sensibilisés aux diverses opportunités et possibilités que la création d'entreprise, et le fait d'être son propre patron, leur offre.

Informations pratiques

À qui s'adressent les ateliers ?

Les ateliers ciblent les élèves du cycle supérieur de l'enseignement secondaire et secondaire technique. Les experts de la Chambre de Commerce sont flexibles et en mesure d'adapter le contenu et la présentation de leurs exposés à des élèves ayant différents niveaux de (pré-)connaissances. Sur demande, et après concertation avec le corps enseignant, des exemples concrets se basant sur des concepts théoriques peuvent être sélectionnés.

Je souhaite proposer cet atelier à mes élèves.

Quelle est la marche à suivre ?

En cas d'intérêt, nous vous prions de contacter la Chambre de Commerce afin de convenir d'une date et des modalités :
Chambre de Commerce / Affaires économiques
T. (+352) 42 39 39 -350 / eco@cc.lu

Quels sont les modes d'organisation ?

Toutes les combinaisons sont possibles :

- Les deux ateliers en une demi-journée (matinée ou après-midi)
- Les deux ateliers sur 2 x 2 heures sur deux journées différentes
- Un seul atelier sur 2 heures
- Des ateliers individualisés peuvent être organisés sur demande dans votre établissement scolaire ou au Centre de Formation de la Chambre de Commerce

Chambre de commerce de Luxembourg
en partenariat avec :



D'economie Besser verstoe Fir d'welt besser Ze verstoen

ECONOMIE AN ENTREPRENEURS-GEESCHT

Den Aféierungs-Workshop fir Studenten

D'ECONOMIE AN DER PRAXIS

D'welt vun der schoul mat der welt vun der economie verbannen

Proposéiert Äre Schüler Workshopen an der Economie, déi iwwert déi theoretesch Konzepter aus der Schoul erausginn. Verbannt hirt Wësse mat hirem Kënnen a loosst si d'Economie an der Praxis entdecken.

An enger ëmmer méi komplizierter Welt ginn d'Modeller an dat theoretesch Wëssen dacks net méi duer, fir den ekonomesche Kontext an d'Wierklechkeet vun haut z'erklären. Verschidden ekonomesch Konzepter ginn eréischt kloer, wann een se am Kontakt mat der Praxis gesäit.

D'Luxembourg School for Commerce (LSC), den Organisme de Formation vun der Chambre de Commerce, geet vum Prinzip aus, dass e bessert Versteesdemech vun den ekonomesche Prozesser duerch d'Upaken an d'Ukucke vun den Themaen mat konkrete Beispiller méiglech ass.

Dofir proposéiere si de Schoulen hire Workshop an zwee Deeler: den éischte Workshop behandelt d'Geschicht, den aktuelle Stand an d'Zukunftsentwécklung vum der Lëtzebuerger Economie an den zweeten d'Unternehmertum an den Entrepreneursgeesch



De makroekonomesche workshop

D'entwécklung vun der lëtzebuerger Economie



Dauer

1:30h

Eng Stonn Presentatioun an dono eng hallef Stonn fräi Diskussioun



Riedner

Mataarbechter vun der Handelskammer, Fachleit aus der Wirtschaftsabteilung

Wat fir themae gi behandelt?

- D'economesch mutatioun: vun engem Agrarland iwwer d'industrialiséierung zu enger Déngschtleeschungsgesellschaft
- D'economesch schicksal vu lëtzebuerg: eng staark regional an europäesch integratioun
- De standuert lëtzebuerg: d'zukunftsaussichten vun eiser Economie

Wat sinn d'ziler?

- D'schüler op hand vum lëtzebuerger beispill fir déi Fundamental ekonomesch konzepter ze sensibiliséieren
- Si fir d'allgemengt funktionéieren vun der economie ze sensibiliséieren
- Mat konkrete beispiller an diskussiounen déi theoretesch konzepter aus dem schoulprogramm beliichten

Wat ass de mehrwert?

Doduerch dass d'schüler déi verschidden aspekter a facteure vun der lëtzebuerger economie presentéiert kréien a si analyséieren, kréie si e bessert versteesdemech vun der ekonomescher realitéit. Dobäi gi si sech och nach mat hire Chancen um aarbechtsmaart ausenaner setzen.



D'aussichte vum unternehmertum



Dauer

1:30h
Eng Stonn Presentatioun an
dono eng hallef Stonn fräi
Diskussioun



Riedner

Mataarbechter vun der
Handelskammer, Fachleit aus
der Abteilung fir Entreprises
mat engem erfuerenen
Entrepreneur aus enger
Lëtzebuerger PME

De mikroeconomische workshop

Wat fir themae gi behandelt?

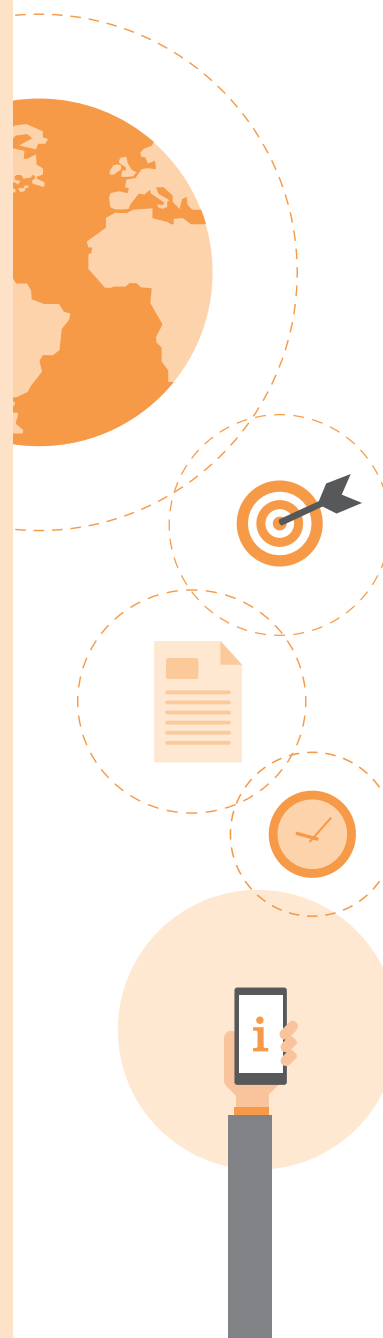
- *D'Lëtzebuerger Unternehmertum: en Ëmfeld dat sech séier verännert*
- *D'Grënnung vun enger Firma: de strategesche Wee, laanscht dee kee Grënner kënnt*
- *D'Hëllef bei der Grënnung: d'Finanzéierungs- a Begleedungsstrukturen, op déi de Grënner zréckgräife kann*

Wat sinn d'ziler?

- *D'Schüler fir d'Grënnung vun enger Firma ze sensibiliséieren: vun der Iddi bis zur Realisatioun vum Projet*
- *Si fir d'allgemengt Funktionéiere vun enger Firma an hirem Ëmfeld ze sensibiliséieren*
- *Hinnen den Zougank zu de verschidde Méiglechkeete vum Unternehmertum ze weisen*

Wat ass de méiwert?

Déi verschidden Etapen vun der Iddi bis zur Realisatioun vun engem Projet ginn de Schüler op Hand vu konkrete Beispiller erkläert. Dobäi gi si och nach fir déi verschidde Chancen a Méiglechkeete sensibiliséiert, déi d'Grënnung vun enger Firma hinne bitt, dorënner de Fait dass si hiren eegene Patron sinn.



Praktesch informatiounen

Fir ween ass de Workshop?

D'Workshope cibléieren d'Schüler vum Cycle supérieur, aus dem Enseignement secondaire an dem Enseignement secondaire technique. D'Fachleit vun der Handelskammer si flexibel a kënnen den Inhalt an d'Presentatioun vun hirem Exposé un d'(Vir-) Kenntnissier vun hirem jeweilige Publikum upassen.

Op Nofro kënnen d'Riedner zesumme mat de Professere konkret Beispiller ausschaffen, déi sech op den theoreteschen Deel vum Schoulprogramm bezéien.

Ech sinn drun intresséiert fir menge Schüler dëse Workshop unzebidden. Wéi muss ech mech uleeën?

Wann Dir intresséiert sidd, da wennst lech w.e.g. un d'LSC, fir iwwert den Datum an d'praktesch Ofwécklung ze schwätzen.
Chambre de Commerce / Affaires économiques
T. (+352) 42 39 39 -350 / eco@cc.lu

Wéi kënnen déi Workshopen organiséiert ginn?

All Kombinatioun ass méiglech:

- Déi zwee Workshopen an engem halwen Dag (moies oder nomëttes)
- Déi zwee Workshope während 2 x 2 Stonnen op zwee verschiddenen Deeg
- Ee Workshop eleng während 2 Stonnen
- Op Wonsch kënnen individuell Workshopen op Mooss an ärem Gebai oder am Centre de Formation vun der Chambre de Commerce, organiséiert ginn.

Chambre de commerce de Luxembourg
am Partenariat mat :







**CHAMBRE DE
COMMERCE
LUXEMBOURG**

7, Rue Alcide de Gasperi
Luxembourg Kirchberg

WWW.CC.LU